



AVIS

Objet: Raoul Michel Huberty – Forages géothermiques – 2, rue Erkanfrida, L-7463 Mersch

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 12 mai 2023, réf EAU/AUT/23/0218, concernant la réalisation de forages géothermiques au numéro 2, rue Erkanfrida, L-7463 Mersch, est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 2 juin au 11 juillet 2023 inclus.

Mersch, le 1^{er} juin 2023
le secrétaire- adjoint, le bourgmestre,

